

4 crédits		Q2
-----------	--	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	ARKE 1352 " Projets individuels et parcours extra-académique " (dénommé " Portfolio électronique" ou encore " ePF ") est un outil de suivi des étudiants en histoire de l'art, archéologie et musicologie, sur les trois années de baccalauréat. Un outil incitant les étudiants à s'investir dans des activités culturelles extra-académiques, et leur permettant de valoriser ces dernières. Un outil destiné à suivre les étudiants dans le développement de compétences et la construction de nouvelles connaissances, hors du champ académique. L'ePF se veut un outil pédagogique utile à l'étudiant non seulement au cours de ses études, mais également au début de son parcours professionnel pour démontrer son ouverture culturelle et son implication motivée dans les secteurs culturel et patrimonial.
Acquis d'apprentissage	<p>L'ePF s'inscrit dans une pédagogie qui fait une large place à l'étudiant et à ses capacités à apprendre. L'étudiant doit être capable de sélectionner des activités culturelles pertinentes et d'expliquer la motivation de ses choix. Il doit rendre compte de ses activités avec un regard critique tout en mettant à profit la diversité des approches possibles d'un même sujet. L'ePF favorise les productions personnelles (comptes rendus d'activités) de l'étudiant qui développe des compétences rédactionnelles propres à un travail universitaire. L'ePF doit permettre à l'étudiant de prendre conscience de ses apprentissages et de les évaluer. L'ePF favorise donc largement l'auto-formation des étudiants.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	/
Méthodes d'enseignement	/
Contenu	Au terme du BAC3, l'ePF est composé des formulaires de compte rendu de participation aux activités menées en BAC1, BAC2 et BAC3, et d'un rapport final. Tout étudiant doit accomplir un nombre d'activités déterminé par année. L'étudiant veille à diversifier les types d'activités et ce particulièrement en BAC2 et BAC3. Le contenu de l'ePF varie d'un étudiant à l'autre dans la mesure où celui-ci choisit les activités dans lesquelles il souhaite s'investir, et où il est responsable du sérieux avec lequel il en rend compte. Le rapport final analysera de manière transversale les acquis de l'étudiant au long des trois années de baccalauréat. L'ePF de chaque étudiant sera associé à un dossier " papier " constitué des pièces justificatives de sa participation aux différentes activités et des annexes aux comptes rendus d'activités dont la nature est précisée dans le formulaire ad hoc. En outre, au terme de chaque année académique, l'étudiant doit remettre à son responsable de suivi l'ensemble des formulaires validés et, au terme du cycle du Baccalauréat, la totalité de l'ePF. L'ePF se fonde sur une valorisation continue des activités au cours des trois années de baccalauréat et sur une validation de l'épreuve (6 crédits) au terme de la troisième année du cycle.
Ressources en ligne	/
Bibliographie	/
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	ARKE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	4		